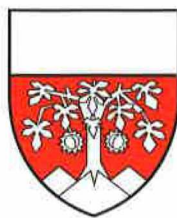


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipale

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

La parole aux Communes

Les électrices et électeurs vaudois seront appelés à voter le 17 juin prochain sur l'initiative « La parole aux Communes », qui prévoit que ces dernières peuvent demander un référendum contre les décrets du Grand Conseil. Cette initiative a recueilli un peu plus de 13'800 signatures et a été déposée le 24 décembre 2004.

La demande de référendum doit être soutenue par un dixième des Communes vaudoises arrondi à l'unité supérieure (actuellement 38 sur 378 communes). La décision de soutenir la demande est prise par la Municipalité; cela en raison du délai très court, 40 jours, entre la publication du décret attaqué et le dépôt de la demande de votation populaire.

Il est évident que dans le contexte actuel de rapports tendus entre les Communes et le Canton, le Conseil d'Etat, comme le Grand Conseil, recommandent le rejet de cette initiative et ont renoncé à présenter un contre-projet.

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne est unanime à recommander l'acceptation de cette initiative le 17 juin prochain. Elle estime que son acceptation obligera les Autorités cantonales à négocier avec les Communes avant de prendre des décisions les concernant. Il faut savoir que la nouvelle répartition des tâches entre les Cantons et la Confédération verra cette dernière ne plus subventionner le social, mais en contrepartie, elle reprendra les charges des routes nationales. Il semble que dans cette opération, le Canton de Vaud sera gagnant mais que ses dépenses dans le secteur social s'accroîtront massivement. Comme la législa-

tion cantonale prévoit que ces dernières sont réparties à raison de 50 % pour le Canton et 50 % pour les Communes, il est à craindre que ces dernières se voient transférer des dépenses supplémentaires très importantes.

Actuellement les cantons du Jura, de Soleure, de Bâle-Campagne, du Tessin, des Grisons et de Zürich, connaissent déjà le référendum des Communes et la Constitution fédérale donne aux cantons un droit de référendum contre les décisions du Parlement. Ils en ont d'ailleurs fait usage il y a quelques années contre le projet fédéral de nouveau régime financier.

Certains opposants à cette initiative estiment que le nombre de Communes requis pour lancer un référendum est trop faible. Il est de 5 à Soleure (4 %) et à Bâle-Campagne (5,8 %) et de 12 à Zürich (7 %) où les villes de Zürich et de Winterthur peuvent individuellement demander le référendum contre les décisions du Grand Conseil.

Compte tenu de la tentation toujours plus grande du Canton de puiser dans les caisses communales, de transférer continuellement des tâches aux Communes et de constamment réduire leurs autonomies, la Municipalité vous recommande de **voter et de faire voter OUI le 17 juin prochain à l'initiative « La parole aux Communes »**.

Ambrosie à feuilles d'armoïse

L'ambrosie est une plante qui menace la santé publique et la biodiversité de notre pays. Pour contrer son expansion en Suisse, une action nationale est engagée. Chacun à son niveau peut contribuer efficacement à cette lutte. On trouve cette plante sur les bords de routes et les talus avoisinants, dans les champs cultivés, les prairies, les jardins privés, les espaces verts, les friches, les chantiers ainsi que sur les terrains nus ou perturbés.

Près de 15 % de la population développe une sensibilité à son pollen avec des allergies respiratoires très sévères qui dégénèrent souvent en asthme. Il est primordial d'agir suffisamment tôt pour empêcher la plante de produire du pollen et de former des graines afin de limiter sa dissémination.

Il s'agit d'une plante envahissante, originaire d'Amérique du Nord, disséminée notamment par les mélanges de graines pour les oiseaux et les transports de terre.

La lutte consiste essentiellement à arracher un maximum de plantes d'ambrosie afin d'empêcher sa reproduction. Sa période de végétation s'étend du mois d'avril au mois de novembre. Elle fleurit de juillet à octobre.

Il faut se munir de gants pour arracher les plantes et d'un masque pendant la période de floraison. Il ne faut jamais les mettre sur le compost ni à la déchetterie mais les jeter dans les ordures ménagères afin qu'elles soient incinérées. Enfin, il faut annoncer la découverte d'ambrosie à M. Pierre Barras, responsable de la Déchetterie de Manlout, ou à M. Michel Glayre de la Compostière de la Viane.

Une documentation spécifique figure dans ce Journal et des affiches ont été placardées aux piliers publics ainsi qu'à la Déchetterie de Manlout et à la Compostière de la Viane.

Vin de la Commune

Comme ces dernières années, nous avons acquis un certain nombre de bouteilles de vin blanc et de vin rouge avec l'étiquette de la Commune. Il s'agit, dans les deux cas, de l'appellation St-Saphorin. Ces vins sont vendus aux habitants de la Commune au prix de **Fr. 80.-** le carton de six bouteilles. **Les cartons de vins pourront être retirés contre paiement comptant. Contact préalable auprès de M. M. Bourquin, tél. 079 299 90 22.**

Daniel Grosclaude, Syndic

Reflets du Législatif

Siégeant comme à l'accoutumée sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité in corpore, le Législatif communal s'est réuni le 26 mars écoulé.

Modération de trafic Création d'un seuil et de ses aménagements annexes à la route des Martines

La route des Martines et le chemin du Verger sont des routes collectrices au sens du plan communal de hiérarchisation du réseau routier. Ces deux routes constituent un itinéraire d'accès à la ville et de sortie de celle-ci. La configuration actuelle de la route des Martines incite les conducteurs à rouler à une vitesse excessive, incompatible avec l'urbanisation de ce secteur et la proximité du Collège des Martines. Le chemin du Verger, quant à lui, ne comporte ni trottoir ni éclairage. Sa position géographique en fait une liaison qui devrait être privilégiée entre le secteur du chemin du Saux, de la route de Sauvabelin et les transports publics cheminant le long de la route de Lausanne.

En collaboration avec un atelier d'urbanistes, les Services techniques communaux ont élaboré un projet de modération du trafic et d'aménagements piétonniers sur l'ensemble de ce secteur. Cet objet fait l'objet d'un schéma directeur adopté par la Municipalité le 12 juin 2006 et mis en consultation publique du 17 novembre au 18 décembre 2006.

Le préavis prévoit la création d'un seuil au droit des débouchés de la route d'accès au collège, des chemins du Chêne et du Champ des Pierres. Constitué de chanfreins en ses extrémités, le seuil est caractérisé sur toute sa longueur (120 m) par un marquage latéral continu en revêtement coloré limitant ainsi la largeur apparente de la chaussée, contribuant à réduire la vitesse des usagers et éloigner les véhicules des bords de la chaussée. Les trottoirs sis de part et d'autre de la route deviennent semi-franchissables et l'éclairage public est revu. La création de cette structure a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 17 novembre au 7 décembre 2006. A l'issue de celle-ci, et en l'absence d'opposition, la Municipalité a délivré le permis de construire correspondant. Il appartient dès lors au Conseil communal de se déterminer sur la réalisation de cette structure. Après avoir longuement examiné le préavis qui lui est soumis, l'organe délibérant décide d'autoriser la Municipalité à engager les travaux de réalisation de ce seuil et de ses aménagements annexes et de lui accorder à cet effet un crédit de **Fr. 455'000.-**.

Modération de trafic Création d'un seuil et de ses aménagements annexes au chemin de la Viane

Le chemin de la Viane, classé en tant que route de desserte, est emprunté quotidiennement par des véhicules pendulaires en transit qui circulent à une vitesse souvent excessive. Après analyse de la situation, la Municipalité s'est déterminée pour la création d'un seuil du même type que celui des Martines, s'étendant sur 70 m environ, soit à toute la traversée du Hameau, et assorti d'un éclairage complémentaire. Cet aménagement a fait l'objet d'une enquête publique du 7 février au 8 mars 2007. Après examen du préavis municipal qui leur est soumis, les élus montains décident d'autoriser la Municipalité à engager les travaux de réalisation de ce seuil et de ses aménagements annexes en lui accordant, pour ce faire, un crédit de **Fr. 100'000.-**.

Modération de trafic Création d'un seuil au chemin de la Naz

Le chemin de la Naz est une route de desserte régulièrement empruntée par des véhicules en transit. Malgré les conditions de visibilité réduites et les difficultés de croisement sur plusieurs tronçons, les usagers circulent à une vitesse inadaptée et souvent excessive, particulièrement dans la zone proche des bâtiments. Dans la traversée du Hameau, la Municipalité propose la création d'un seuil s'étendant à toute la zone des accès aux propriétés et du virage à angle droit masquant la visibilité. Mitigé face à la requête qui lui est soumise, le Conseil communal peine à se déterminer et finit par décider de ne pas suivre la proposition qui lui est faite et, partant, de refuser le préavis qui lui est présenté.

Prélèvement d'une indemnité liée à l'usage du sol pour la distribu- tion et la fourniture en électricité

L'évolution de la législation sur l'énergie et l'électricité et, en particulier, l'ouverture du marché de l'électricité, nécessitent certaines adaptations des usages en matière de taxes ou d'émoluments prélevés par les communes auprès des distributeurs d'électricité desservant leur territoire. Jusqu'à présent, les communes vaudoises pouvaient bénéficier de ristournes dont le taux variait en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur le territoire communal. Ce système n'est plus compatible avec la transparence requise du fait de l'ouverture des marchés. L'abro-

gation des dispositions légales en la matière va de pair avec l'octroi aux communes d'une possibilité de prélever une indemnité communale liée à l'usage du sol pour la distribution et la fourniture en électricité. Le montant de celle-ci est fixé à 0.7 ct/kWh par la réglementation cantonale. Les communes peuvent décider de prélever ou de ne pas prélever cette indemnité. Considérant que l'abrogation des ristournes constitue une perte de revenus considérable pour la Commune, la Municipalité demande à bénéficier de la possibilité qui lui est offerte de prélever l'indemnité communale introduite par les nouvelles dispositions. Au terme d'un examen approfondi du préavis qui lui est soumis, le Législatif décide que la Commune du Mont-sur-Lausanne prélèvera l'indemnité communale pour l'usage du sol introduite par l'art. 23 al. 1 DSecEl et régie par le R-lus, dès la mise en application de ces dispositions légales.

Calendrier des séances

La séance, initialement agendée au lundi 14 mai a été annulée. Les prochaines sont inscrites aux lundis 25 juin, 24 septembre, 29 octobre et 10 décembre 2007. La copie de la convocation, affichée aux piliers publics durant les 3 semaines qui précèdent chaque séance, renseigne sur la tenue de celle-ci et l'ordre du jour qui y sera débattu.

*La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann*

De nos Institutions



CENTRE
MEDICO
SOCIAL

CMS Le Mont

Rectificatif

Le CMS assure une réception téléphonique du lundi au vendredi de **8 h 00 à 12 h 00** et de **13 h 30 à 17 h 00**.

En dehors des heures d'ouverture, un message téléphonique vous renseigne.

Une consultation de puériculture a lieu chaque semaine.

Si vous êtes confronté à des difficultés à la suite d'une maladie, d'un accident, d'une hospitalisation, pendant ou après une grossesse ou à cause de problèmes liés au vieillissement, l'équipe du Centre Médico-Social vous offre son appui, en favorisant votre autonomie.

*Directrice Marie-Jo Magnin
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont
Tél. 021 651 60 70*

Reconnaître l'ambroisie

(*Ambrosia artemisiifolia*, Ragweed)

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de l'agriculture OFAG



Inflorescences mâles

Inflorescences femelles

Tige

La tige est poilue.

Les graines se forment au niveau des fleurs femelles, situées à l'aisselle des feuilles.

Les plantes adultes peuvent, selon les lieux, mesurer de 30 à 150 cm. Lorsqu'elle a suffisamment d'espace, la plante se ramifie et peut former de nombreuses hampes florales.

L'ambroisie est une nouvelle mauvaise herbe qui se propage, d'avril à septembre, sur les surfaces qui ne sont que partiellement recouvertes de végétation. Le pollen de l'ambroisie provoque des allergies chez de nombreuses personnes. Pour limiter son impact, il

convient de reconnaître exactement la plante et de l'éliminer. Dans les endroits propices, quelques plantes isolées peuvent engendrer en peu d'années d'importants peuplements.



Des plantules peuvent être observées de la mi-avril au début du mois de septembre. La période principale de germination s'étend de la mi-avril à la mi-juin; mais après un travail du sol, de nouvelles germinations peuvent avoir lieu jusqu'au début du mois de septembre.



Fin mai, les premières plantes atteignent 10-15 cm de hauteur.



En juin, la plante forme des rameaux latéraux et pousse en hauteur.

Que faire si je trouve une plante d'ambroisie?

- Avertir l'autorité communale compétente. Lui donner, pour assurer la détermination, un échantillon de plante dans un sac en plastique transparent.
- Arracher la plante et la jeter aux ordures. Lors de fortes infestations, ou en cas de présence dans des parcelles agricoles, avertir la station phytosanitaire cantonale.
- Lorsque les plantes sont en fleurs, porter un masque à poussières et des gants lors de l'arrachage.



En juillet, les plantes les plus précoces commencent à fleurir; les inflorescences deviennent visibles.



La période principale de floraison s'étend d'août à septembre; mais les plantes les plus tardives peuvent fleurir jusqu'en octobre.



Les premières graines mûrissent au début du mois de septembre.

Ne pas confondre l'ambroisie avec l'armoise

Ambroisie

- Se développe tard et lentement (10-15 cm à fin mai)
- Fleurs vertes, principalement en août
- Les feuilles froissées (avec des gants!) sentent l'herbe
- Face inférieure des feuilles verte

Armoise

- Fin mai: 25-50 cm de hauteur
- Les fleurs s'ouvrent dès la fin juin
- Les feuilles froissées dégagent une odeur aromatique
- Face inférieure des feuilles blanchâtre

Face supérieure de la feuille.



ambroisie

armoise

Face inférieure de la feuille.



ambroisie

armoise

A qui annoncer les foyers d'ambroisie?

Station phytosanitaire

BE 031 9105153
FR 026 3055865
GE 022 3887130
JU 032 4207420
NE 032 8540582/83
VD 021 9953499/34
VS 027 6067600

Edition

Auteurs: Texte et conception Popow Agro Consulting, Lindau.
Première page: R. Gämperle, Strickhof, Collaboration, pour la mise en page et la recherche des illustrations: Denise Frei, Strickhof
Illustrations: M. Hochstrasser et R. Gämperle, Strickhof, Ch. Böhren et N. Delabays, Agroscope ACW, Ch. Kuendig, SPP VD et M. Horner, SPP NE.

A savoir

Jardin d'enfants « Les Mouflets » Place du Petit-Mont

Il nous reste encore quelques places disponibles pour la rentrée scolaire de septembre 2007.

« Les Mouflets » sont ouverts aux enfants de 2 ½ ans à 5 ans.

Nous les accueillons chaque matin de 08h30 à 11h00.

Notre approche est basée sur la socialisation des enfants auxquels nous offrons plusieurs activités telles que :

- Jeux • Bricolages • Chants • Cuisine
- Rythmique • Peinture • Contes • Etc.

Pour plus de renseignements, veuillez nous téléphoner ou encore mieux, nous rendre visite !

Gisèle Wyss 021 652 14 66

Mireille Geisler 021 784 32 39

Antoinette Abd-El-Khalek 021 653 79 85

Au service de la population

Les cours d'initiation musicale de la méthode Willems ont lieu les mercredis après-midi à la salle paroissiale et auront bientôt 20 ans. Autant dire qu'il y a une génération entière qui les a déjà fréquentés ! Ces cours préparent les enfants non seulement à l'exercice d'un instrument, mais les aide également dans leur scolarité en développant leur mémoire, leur concentration, leur écoute, voire leur motricité. Les demandes étant nombreuses, il est vivement conseillé de prendre contact rapidement pour assister à une leçon.

Gabrielle Stoeri-Bonis
Prof. d'éducation musicale
gab.stoeribonis@bluewin.ch
ou 021 960 45 82

Au service de la population

- Avec le printemps nouveau, l'humeur devient vagabonde et l'esprit curieux... Je vous invite à la découverte d'itinéraires pédestres dans le Pays de Vaud, et même au-delà. Sorties d'une demi-journée ou d'une journée, sans frais particulier, sauf le partage des frais d'essence.

Et encore :

- Vous aimez lire, et vous auriez plaisir à partager vos "coups de cœur" avec d'autres lectrices et lecteurs, autour d'une table ronde et de quelques gourmandises ? Voulez-vous nous rejoindre, un soir par mois, chez Elisabeth Gay-Fraret Dahn.

Pour tout renseignement :

Elisabeth Gay-Fraret Dahn
Tél. 021 652 84 52



Service d'entraide familiale d'Echallens et environs

Accueil familial de jour

- Vous aimez être entourée d'enfants...
- Vous recherchez une activité à domicile...
- Un revenu d'appoint serait le bienvenu...

Alors pensez à

l'accueil familial de jour !

Nous recherchons particulièrement au **Mont-sur-Lausanne** des personnes disposées à proposer leurs services comme accueillantes en milieu familial.

La formation initiale et continue est prise en charge par le canton.

Pour tout renseignement, adressez-vous au 021 882 53 02 ou par courrier électronique : mireillefitze@bluewin.ch

Nos Jubilaires

Noces d'Or

Mardi 23 janvier dernier, MM. André Guex, municipal, et C. Frioud, présentent les vœux et félicitations des Autorités à **Mme et M. Edith et Marcel Tealdi-Girod**, domiciliés au chemin du Grand-Pré, et ce à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**, mariage célébré le 29 décembre 1956. A la retraite depuis une trentaine d'années, M. Marcel Tealdi, architecte de profession, a parfaitement conçu la villa que le couple occupe, au Mont, dès 1957; secrétaire, Mme Edith Tealdi assumait la responsabilité du Bureau. Marcel avait, à l'époque, entrepris l'étude du violon, en visant le professionnalisme, pour finalement suivre une voie certes fort différente mais qui lui a tout de même apporté de réelles satisfactions. Le couple s'adonne à la lecture, sans pour autant négliger les travaux ménagers et l'entretien de la propriété. Les jours s'écoulaient paisiblement et nous ne pouvons que leur souhaiter, à tous deux, de partager encore de belles années en notre localité.

Concert Michel Bühler Harpe



Michel Bühler, né en 1982, débute la harpe à l'âge de 12 ans. Il a étudié à la Haute Ecole de Musique de Lausanne dans la classe de Chantal Mathieu et a obtenu un Diplôme de Soliste et d'Enseignement en 2005.

Il a remporté entre autre le 3^e prix au Concours International de Harpe 2002 à Moscou.

Michel Bühler est actif comme soliste, professeur de harpe, chamberiste et musicien d'orchestre : Il a joué les concerti de Renié et Ginastera avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne, a donné des récitals dans toute la Suisse, en Allemagne, Espagne et en Israël et joue régulièrement avec le Sinfonietta de Lausanne.

Très engagé pour faire connaître la harpe à un plus large public, Michel Bühler a participé au 8th World Harp Congress 2002 à Genève et, depuis mai 2004, il est vice-président de l'Association Suisse de la Harpe.

Michel Bühler aime découvrir de nouvelles musiques, ainsi il a participé récemment à l'enregistrement de la musique pour le film Pas de panique de Denis Rabaglia.

Contact :
michelbuehler@hotmail.com

**16 juin 2007
20h00
Eglise du Mont**

Marcel Tournier

Sonatine op. 30
Allègrement
Calme et expressif
Fièvreusement

C. Ph. E. Bach

Fantasia Wotq 58

Johann L. Dussek

Sonate en do mineur
Allegro
Andantino
Rondo Allegro

Félix Godefroid

Carnaval de Venise

Sergei Prokofiev

Prélude op. 12

Gabriel Fauré

Impromptu op. 86



Mme et M. Aleksandra et Velimir Mirkovic-Blagojevic

Photo: C. Frioud

MM. Bernard Chabloz, municipal, accompagné du soussigné, s'est rendu, le jeudi 1^{er} mars, au domicile de **Mme et M. Aleksandra et Velimir Mirkovic-Blagojevic**, à la route des Martines, avec pour mission de leur transmettre les vœux et félicitations des Autorités communales à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**.

C'est en janvier 1964 que le couple, en provenance de Belgrade, arrive en Suisse, après un bref séjour à Paris et quelques années de spécialisation aux Etats-Unis où Mme Aleksandra Mirkovic qui a étudié la chimie, exerce également son activité. Nous nous devons de préciser que Velimir Mirkovic, chirurgien de profession, a travaillé au développement de la recherche en chirurgie en organisant le premier laboratoire de ce type à l'Hôpital cantonal de Lausanne. C'est également deux à trois fois par année qu'il se rend à l'étranger pour participer à divers congrès de spécialistes.

Le couple a élevé quatre enfants, dont il a particulièrement apprécié l'adolescence et les possibilités de dialogue, avec de plus, la satisfaction d'être entouré, à ce jour, de 7 petits-enfants. Si à l'époque, la famille pratiquait le ski et appréciait la montagne, aujourd'hui, l'ordinateur et Internet ont su capter l'intérêt du médecin qui tient par ailleurs à s'occuper personnellement de ses rosiers.

Nous tenons à remercier très sincèrement Mme et M. E. et M. Tealdi, Mme et M. A. et V. Mirkovic de leur accueil et des très conviviaux instants passés en leur compagnie; nous leur renouvelons nos félicitations et leur adressons nos vœux les meilleurs pour encore de belles et paisibles années à vivre et à partager à deux, dans notre Commune.

90^e anniversaire

C'est entouré d'une grande et belle famille que **M. Alfred Hadorn**, domicilié au ch. de Longeraie, accueillait la délégation de l'Autorité communale, MM. Daniel Grosclaude, Syndic, accompagné du soussigné, venue lui présenter ses vœux et félicitations à l'occasion de son **90^e anniversaire**, ce mercredi 24 janvier 2007.

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer la personnalité de M. Alfred Hadorn, et de son épouse Aline, à deux reprises, dès lors que le couple a eu le bonheur de célébrer ses 50^e et 60^e anniversaires de mariage.

Nous avons donc eu le plaisir de rencontrer un citoyen toujours pimpant, discret mais à l'écoute de son entourage, n'hésitant pas avec sa fille Marinette, à pousser la chansonnette, souvenir de ses quelques cinquante années de membre actif à l'Echo des Bois.

Nous lui réitérons nos félicitations et lui adressons nos très sincères vœux de



M. Alfred Hadorn

Photo: C. Frioud

longévité, de santé et de bonheur paisible, auprès de sa famille, entouré de son épouse, de ses trois filles, de sept petits-enfants et de deux arrière-petits-enfants. Nous avons apprécié ces instants de parfaite convivialité et nos remerciements et salutations les meilleurs s'adressent à tout un chacun, artisan de cette belle journée d'anniversaire.

Fort sympathique rencontre, ce mercredi 14 mars dernier, rencontre empreinte d'un brin d'émotion, au domicile de **M. Edward Diserens**, à la route de Lausanne, à l'occasion de son **90^e anniversaire**. Il appartenait à M. Jean-Claude Noverraz, municipal, accompagné du soussigné, de présenter au jubilaire les vœux et félicitations de l'Autorité communale, et ce en présence de sa fille Claudine, puis de ses deux petits-enfants, Nathalie et Alexandre.

Rappelons brièvement qu'Edward Diserens a fait carrière en qualité de mécanicien de précision, puis ingénieur mécanicien pour les constructions fédérales, et dès 1960, à la Direction des PTT où il assume la responsabilité d'un groupe de travail chauffage-ventilation-climatisation-sanitaire.

Les aléas de la vie en ont fait un homme seul, depuis quelques années, mais heureusement fort bien entouré de ses deux filles et comme déjà mentionné, de Nathalie et Alexandre. Soulignons qu'il voue un soin particulier au bon entretien de son logement, sans négliger les plantations et les fleurs qui agrémentent son balcon.

Nous le remercions très vivement et très amicalement de son accueil, lui adressons nos vœux les meilleurs pour de paisibles années de retraite et pouvons l'assurer du plaisir que nous aurons à le rencontrer au hasard de l'une de ses balades journalières.

C. Frioud
Ancien secrét. mcp



M. Edward Diserens

Photo: C. Frioud

De nos Sociétés



Société de Développement

Les grandes fêtes de l'été sont de retour sur les places et les rues villageoises. Des heures, des jours où l'on se retrouve, se divertit.

Des réjouissances de toutes sortes avec pour les organisateurs bien souvent la même phrase... «pourvu qu'il fasse beau!» Pour les fêtes en plein air, le soleil est un cadeau. Mais étonnement, lorsque le ciel est sombre, les souvenirs et l'ambiance sont tout aussi beaux! (mis à part pour les caissiers). De toute façon, le tire-bouchon continue son ouvrage, quelle que soit la couleur du ciel...

L'été a commencé en avril..., mais lorsqu'il sera là officiellement, on sait qu'il va filer comme une étoile filante sur le calendrier.

La prochaine manifestation organisée par la Société de Développement aura lieu au Grand-Mont (lire ci-dessous).

Puis le 1^{er} août qui promet d'être «étincelant» suivi le lendemain par la Torrée... comme d'habitude.

Bel été à tous!



Le mercredi 27 juin 2007 de 10 h 00 à 18 h 00, le « Road Show Play Football Switzerland on Tour » de l'association suisse de football (ASF) fera halte au Mont-sur-Lausanne. Le Grand-Mont (à côté du skate parc) sera le lieu de représentation de la plus grande tournée jamais organisée par l'ASF. Cela en collaboration avec le sponsor principal Crédit Suisse et les partenaires Ochsner Sport, SRG SSR idée suisse et pour cette journée, la Société de Développement du Mont. D'ici au coup d'envoi de l'UEFA EURO 2008, le camion rouge et blanc de l'ASF fera étape dans chacun des 26 cantons suisses, passant par près de 70 villes, communes et villages. 3 communes vaudoises accueillent cet événement où le football et le sport sont les centres d'intérêt de la journée. Notre commune a cette chance!

Le camion rouge et blanc présente de manière captivante la culture et le savoir du football suisse sous forme de petits films passionnants. Le village de football de 900 m² propose du spectacle et du plaisir pour toute la famille. Dans la Bluebox du SRG SSR idée suisse, les visiteurs pourront être photographiés devant un super arrière plan. La possibilité de prendre des photos souvenirs gratuites (toutes les animations sont gratuites) avec l'un de nos nombreux et prestigieux invités.

En collaboration avec le FC Le Mont, un tournoi de football 3 contre 3 sera organisé avec des juniors. De supers prix seront à gagner dont des billets d'entrée pour des matchs de l'équipe Suisse... Lors de cette journée, le football féminin sera mis en évidence avec la présence de joueuses de l'équipe Suisse féminine et certainement de Mme Nicole Petignat (arbitre).

Mais au moment d'écrire ces lignes, difficile de donner la liste de nos nombreux invités, tous n'ayant pas confirmé leur présence.

Chers enfants, parents, habitants du Mont, venez nombreux partager un moment de football, de jeux, de plaisir inoubliable au Grand-Mont le 27 juin 2007.

www.football.ch ou www.sdlemont.ch

Société de Développement
Stéphane Allaz



Pétanque du Mont

Passeport vacances

Pour la quatrième année consécutive, notre Société organise 2 journées de pétanque destinées aux élèves de la périphérie lausannoise. Les dates sont fixées aux mercredis 18 juillet et 8 août 2007. Nous espérons y rencontrer plusieurs jeunes de notre Commune.

Recherche de juniors

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux juniors pour étoffer notre section, ci-dessous quelques renseignements, et n'hésitez pas à contacter notre entraîneur pour tout autre question.

- Jeux de boules à disposition.
- Cotisation gratuite pour les juniors.
- Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi de 13 h 30 à 15 h 30, ils sont ouverts à tout jeune désirant s'initier ou se perfectionner.
- Les concours ont lieu principalement le samedi après-midi.
- Entraîneur: Thierry Moisan au 079 540 90 88 ou par mail à thierry.moisan@hispeed.ch

Nos mini-tournois du mois d'avril

La **Municipalité du Mont** ainsi que la Section des **Paysannes vaudoises** de notre Commune sont toujours fidèles à nos rendez-vous amicaux du printemps.

- Le lundi 14 nous avons accueilli ces dames sous un soleil radieux, le tournoi très disputé a vu une victoire aux points d'**Anne-Lise Kunz**. L'édition 2008 est déjà fixée.
- Une semaine plus tard, soit le lundi 21, nos Municipaux ont mis à contribution leurs talents de bouliste dans une épreuve par équipe, où **MM. Jean-Pierre Sueur et Bernard Chabloz**, associés au Président de notre Société, sont sortis grands vainqueurs.

Ces deux soirées se sont terminées dans la bonne humeur par quelques raclettes servies par notre Comité.

Pour rappel, les heures d'ouverture

- Mercredi après-midi de 13 h 30 à 18 h 00
- Jeudi soir de 19 h 30 à 23 h 30
- Samedi de 13 h 30 à 18 h 00
- Dimanche matin de 10 h 00 à 13 h 00

Venez nous trouver, vous serez séduits par l'ambiance qui règne dans notre boulodrome.

Pour la Société
Th. Moisan et P.-A. Hauswirth



Echo des Bois

L'Echo des Bois est plus qu'un chœur. C'est le plaisir de se retrouver, partager un moment de complicité en chantant et en buvant un verre...

En d'autres termes c'est donner un peu de couleur, de musicalité à notre vie de tous les jours.

Intéressés?

021 652 68 18

www.echodesbois.com



Echo des Bois, Sortie annuelle 2006 à Genève



Société de tir du Châtaignier

La Société de tir du Châtaignier a un nouveau président. En effet, dans le cadre de l'assemblée générale du 27 mars 2007, Jean-Marc Pétermann a pris la présidence de cette société, en remplacement de Michel Chardonnens qui la dirigeait depuis 9 ans.

Le nouveau comité se présente comme suit:

- Président:
Jean-Marc Pétermann 021 657 46 48
- Vice-président:
Michel Chatagny 079 330 33 67
- Trésorière:
Sandrine Ayer
- Secrétaire:
Danièle Dubuis
- Chef des tirs Jeunes Tireurs:
Michel Chatagny 079 330 33 67
- Chef des tirs 300 m:
Serge Casarotto 079 663 46 25
- Chef des tirs 25 m:
Jean Wirthlin 021 652 36 51

Les différents tirs à 300 m s'effectuent au Stand du Châtaignier au Mont-sur-Lausanne tandis que ceux à 25 m se pratiquent au Stand de Vernand. Le planning des tirs 2007 a été publié dans la dernière édition des 4 Coins du Mont parue à fin mars. Toutes les personnes intéressées par ce sport ou astreintes aux tirs obligatoires sont les bienvenues et peuvent se présenter à n'importe quelle date de tir au stand concerné. Tout renseignement complémentaire peut également être obtenu auprès des membres du comité.

Le comité

Merci Président,

Par ton engagement constant, tu as su redonner le dynamisme et le renouveau juvénile dont notre société de tir avait tellement besoin. Après t'être attelé avec vigueur et persévérance à réunir la Société de tir du Mont et la Société des Armes de guerre de Cugy sous une même bannière, tu as su insuffler aux jeunes un intérêt certain pour ce sport, surmonter les difficultés et les préjugés qui lui étaient associés en atténuant le côté « militaire » quelque peu rébarbatif, sans le dénigrer pour autant, bien au contraire. Enfin, tu as su rassembler les tireurs de tous âges autour du verre de l'amitié partagé après chaque exploit de tir (...et parfois même sans exploit). Pour ton dévouement, en mon nom comme en celui des membres de la société, je t'adresse un grand MERCI. Nos vœux de pleine réussite t'accompagnent dans tes nouvelles fonctions au sein d'autres sociétés de tir amies.

Jean-Marc Pétermann



FSG Le Mont

Fête régionale à Granges-Marnand, dimanche 6 mai 2007

Gymnastique de sociétés Athlétisme Jeunesse Filles et Garçons 7-10 ans

07h00 du matin sonne et départ du Petit-Mont en car pour 26 filles, 18 garçons et leurs monitrices. Au programme: course 60 m, endurance, lancers et sauts. Voici les résultats:

- Course 60 mètres
Filles, 7^e Garçons, 10^e
- Endurance
Filles, 13^e Garçons, 11^e
- Lancers
Filles, 22^e Garçons, 15^e
- Sauts
Filles, 19^e Garçons, 17^e

Au classement général, Le Mont est arrivé 13^e sur 25 sociétés participantes (toutes catégories confondues, filles, garçons, mixtes, 7-10 ans et 11-16 ans).

Nous garderons de très bons souvenirs de cette manifestation qui a débuté avec un temps légèrement brumeux le matin suivi d'un soleil resplendissant l'après-midi.

Un grand merci aux parents qui se sont déplacés pour soutenir les gymnastes et au Comité pour la sympathique collation qui a clôturé cette journée et vivement l'année prochaine...

*Salutations sportives
Dorys Stucki*

Match aux cartes interne

Le traditionnel match aux cartes interne de la société a une nouvelle fois remporté un vif succès. En effet, pas moins de 22 équipes ont participé le 20 avril en toute décontraction à ces joutes qui, si elles ne sont pas à proprement parlées sportives, sont une occasion de réunir les membres pour passer une soirée conviviale et sympathique. Le comité d'organisation a eu comme à son habitude la lourde tâche de restaurer tous ces athlètes à la fin du dernier match. Quant aux résultats, cette année a été marquée par le choc des générations, tous les âges étaient représentés, les duels étaient serrés, les parties intenses, mais la sagesse et l'expérience des plus anciens ont fini par l'emporter sur la fougue et l'audace de la jeunesse. L'équipe Marcel Balmer et Jean Wirthlin a brûlé la politesse à la brillante équipe des dames composée de Barbara Ménétrety et Michèle Genier, suivie par deux équipes de jeunes loups d'à peine plus de vingt ans avec la paire Nicolas Besson et Jérôme Fischer en 3^e posit et Vincent Odier et Romain Boulenaz à la 4^e place. Les premiers ont pu emporter avec eux les deux magnifiques corbeilles de fruits et de légumes préparées par la maison Roduit SA. Félicitations à toutes ces équipes et bravo aux joueurs pour leur sportivité et leur bonne humeur.

Rectificatif

Dans le dernier numéro du 4 Coins du Mont, un méchant bug informatique a effacé le nom de Chantal Thöni de la liste publiée des membres du comité de la gym. Que nos lecteurs soient rassurés, Chantal fait toujours partie du comité et reste fidèle à son poste. Toutes nos excuses pour ce petit incident.



FSG, Jeunesse filles

Gym individuelle

Le groupe de gymnastique individuelle féminin des 7-11 ans créé et coaché par Isabelle Rochat depuis à peine plus d'une année commence à récolter les fruits d'un travail assidu et minutieux. Les résultats obtenus aux différentes qualifications sont prometteurs et encourageants:

- 31 mars 2007 Coupe de Printemps à Villeneuve, dans leur catégorie respective, on trouve 6^e avec distinction Anne-Laure Baud, 17,270 pts, 5^e avec distinction Claudia Oliveira, 16,500 pts et 9^e Morgane Vullyamoz, 16,170 pts.
Ces trois demoiselles concouraient en test 1, mais dans 3 catégories différentes.
- Au test 2: 9^e Margaux Chamot, 16,470 pts
- 28 avril 2007, Journée de qualifications à Prévèrenge en test 1, catégorie 8-10 ans:
 - 11^e avec distinction, Anne-Laure Baud, 17,350 pts, 26^e Morgane Vullyamoz, 16,683 pts et 31^e Claudia Oliveira, 16,467 pts
- En test 2, catégorie 9-11 ans:
 - 19^e Margaux Chamot, 16,717 pts

A l'heure de mettre sous presse nous n'avons pas encore le résultat de la deuxième journée de qualification du 12 mai. Mais toute l'équipe espère une qualification d'Anne-Laure Baud pour la finale vaudoise.

Bravo à toute cette équipe!

L'année prochaine en avril ou en mai, une des deux journées de qualification aura lieu dans notre commune. Ce sera une excellente occasion pour nos lecteurs de venir découvrir cette discipline gymnique exigeante et encourager nos jeunes athlètes.

Daniel Besson



Tennis-Club Le Châtaignier

La saison d'été a débuté le lundi 9 avril 2007.

Tournoi d'ouverture double mixte samedi 21 avril 2007

Pour la 2^e année consécutive, le tournoi d'ouverture du Tennis Club Le Châtaignier dans sa nouvelle formule de double mixte a remporté un vif succès.

Avec des conditions climatiques optimales pour jouer au tennis, 20 équipes mixtes composées de joueuses et de joueurs de tous âges et de tous niveaux étaient inscrites.

Sous une musique d'ambiance, chaque équipe a pu jouer 4 matchs de 30 minutes dans des poules organisées en fonction du niveau de chacun.

Félicitations à tous nos jeunes espoirs du club qui étaient présents et particulièrement à Stéphanie et Christophe Tardin qui ont remporté avec brio cette édition 2007 face à Marie Petter et Patrick Roy.

Merci à tous les participants pour leur bonne humeur et bravo à Gilles et son équipe qui nous ont régales pour le repas qui clôturait cette magnifique journée!

Jean-Marie Coty

Interclubs 2007

La saison d'interclubs va débuter à partir du week-end du 5-6 mai 2007.

Nos joueurs et joueuses s'entraînent déjà pour représenter notre club, avec les 5 équipes suivantes:

- 2 équipes en ligue nationale C
- 1 équipe en 1^{re} ligue senior
- 1 équipe en 2^e ligue active
- 1 équipe en 3^e ligue dames

Interclubs juniors

Nous notons cette année une forte participation de nos juniors à ces épreuves, à différents niveaux.

Nous avons effectivement 11 équipes inscrites, ce qui est très positif pour notre club.

Nous vous informerons des résultats obtenus par toutes ces équipes dans une prochaine édition.

Un stage de tennis junior, ouvert à tous, se déroulera du 9 au 13 juillet 2007.

Toutes les informations concernant le TC le Châtaignier sont disponibles sur notre site internet

www.tennis-lemont.ch

Tennis club Le Châtaignier

Prochains journaux

Parutions

Fin juillet
Fin septembre
Fin novembre

Articles

5 juillet
5 septembre
5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipale

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch



Tennis-Club Le Châtaignier

ONTOUR

PLAY FOOTBALL,TM SWITZERLAND!



Le Mont-sur-Lausanne Me 27 juin 2007

de 10h00 à 18h00

Au Grand-Mont,
Direction Cugy

Un village de football
proposera des
divertissements pour
toute la famille

Programme

- Animation
- Baby-foot
- Tirs au but chronométrés
- Jeu d'adresse
- Concours
- Distribution de cadeaux
- Dans le camion, 12 écrans diffuseront des informations sur le football suisse.

12h00

- Partie officielle avec invités dont de nombreuses joueuses de l'équipe suisse féminine.

14h00

- Tournoi juniors 3 contre 3 (organisé par le FC Le Mont)

**Toute la journée, cantine ouverte,
boissons et petite restauration.**



ONTOUR



presented by

CREDIT SUISSE



OCHSNER
SPORT

merchandising partner

SRG SSR idée suisse

host broadcaster